

Proposition de contribution

Les formations en travail social en Europe : faire bouger les lignes pour un développement durable

Paris, 26-29 juin 2017

Axe 1 : perspectives, méthodologies, recherche et pratiques novatrices dans les formations en travail social et en sciences sociales

Thème abordé : l'implication des usagers, des étudiants et des professionnels dans le processus d'enseignement et d'apprentissage

Intervention : symposium réunissant des représentants de l'équipe pédagogique de l'IRTS Hauts-de-France, du Pôle recherche de l'IRTS Hauts-de-France, des apprenants, de la FNARS et des personnes accompagnées du CCRPA.

Titre provisoire : la participation des personnes accompagnées dans l'appareil de formation

Dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux telle qu'elle est proposée à l'IRTS Hauts-de-France, la participation des personnes accompagnées au cours d'intervention pédagogique n'est pas nouvelle. Jusqu'ici, cette modalité prend la forme de témoignage, individuel, venant illustrer une thématique au sein d'un module de formation.

Les équipes pédagogiques de l'IRTS Hauts-de-France ont souhaité s'investir davantage dans ce qui apparaissait jusqu'alors comme une autre façon d'amener l'apprenant à se sensibiliser aux problématiques des personnes accompagnées.

Cette volonté a trouvé le cadre pour accueillir cette dynamique dans l'axe 1 du *Plan d'action en faveur du travail social et du développement social* de novembre 2015 dont le point 2 stipule qu'il y a lieu de « prévoir que des personnes accompagnées dans le cadre de dispositifs sociaux interviennent dans les formations initiales et continues ».

Afin de pousser plus avant cette participation, une expérimentation de co-construction d'un module de formation s'est réalisée en septembre 2016, à l'occasion des cinq jours du séminaire pédagogique « *Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion* » réunissant les promotions de trois formations en deuxième année : les Assistants de Service Social, les Educateurs Spécialisés et les Educateurs Techniques Spécialisés.

Comme chaque année, ce module est construit par une équipe de cadres pédagogiques des différentes formations concernées. Mais cette année, trois personnes représentantes du CCRPA se sont joint à un représentant de la FNARS afin de co-construire ce module. Les ASH ont d'ailleurs consacré un article portant sur cette expérience, recueillant les propos de l'un des représentants du CCRPA. La participation des personnes accompagnées s'est déclinée autour de plusieurs modalités. En amont, en termes d'ingénierie de formation :

- réflexion sur les contenus pédagogiques (apports de connaissances pluridisciplinaires) et les thématiques à aborder : santé, logement, travail
- repérage et prise de contacts avec des intervenants professionnels à solliciter (réseau)
- réflexion sur les modes pédagogiques utilisés

Pendant le séminaire, en termes d'animation de formation :

- participation à l'introduction de la thématique abordée, avec Marcel Jaeger
- speed dating et jeux de rôle autour de la question du logement
- co-animation de l'intervention pédagogique autour de la psychopathologie de la grande exclusion et problématique de l'estime de soi
- débat autour du film La loi du marché

Une enquête est actuellement en cours et nous proposons d'animer un symposium autour des résultats qui nous permettront la question de la plus-value de cette initiative en termes de reconnaissance du savoir et de la place de chacun dans l'acte de formation, à travers les questions de légitimité et de reconnaissance ; nous envisagerons ainsi une autre façon de décliner l'alternance. Nous aborderons également les leviers qui ont permis sa réalisation et aussi les freins et les limites.

Notre propos s'ancre donc à la fois dans une expérience pédagogique et dans le cadre réglementaire en vigueur. Nous proposons d'animer ce symposium de façon quadripartite : représentants de l'équipe pédagogique et de recherche, apprenants, personnes accompagnées et représentants du réseau professionnel.

L'angle de la recherche

Pascaline Delhaye, responsable du Pôle Recherche de l'IRTS Hauts-de-France

A l'IRTS Hauts-de-France, le Pôle recherche a pour mission de favoriser la recherche dite intégrée, mettant en synergie la formation professionnelle, la pratique et la recherche. C'est ce contexte qu'une étude a été menée sur la participation des personnes accompagnées dans l'appareil de formation.

Débutée à l'occasion des Etats Généraux du Travail Social en 2014, une évaluation a été menée auprès des apprenants suite à un acte pédagogique comprenant la participation d'une personne accompagnée au titre du témoignage. Elle a permis de révéler toute la pertinence de cette participation pour les apprenants : dépasser les représentations, accéder à une autre forme de savoir, favoriser le positionnement professionnel. Elle a été restituée en juillet 2014 lors des EGTS de cette sous une présentation tri-partite (cadre pédagogique, apprenants et personne accompagnée).

Début 2016, une enquête auprès de tous les cadres pédagogiques a permis de cerner, sur un plan quantitatif et sur le plan qualitatif, l'usage fait de ce type d'intervention. L'analyse montre deux formes de prise de parole : le témoignage (parole individuelle) et la représentation (parole collective). Elle révèle la plus-value de cette modalité pédagogique : reconnaître à la personne accompagnée un savoir propre dans l'idée d'une communauté participative de construction des savoirs. Elle pointe certaines limites, notamment la nécessité d'un accompagnement de la part des cadres pédagogiques afin de sécuriser cette participation, tant pour les apprenants que pour les personnes accompagnées, dans la mise en confiance et le respect de la place de chacun.

Nouvelle étape : la co-construction du séminaire « *Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion* » de septembre 2016. Une nouvelle enquête, actuellement en cours de réalisation, permettra d'avancer encore sur la compréhension des impacts de ces innovations, tant pour les apprenants que pour les professionnels, cadres pédagogiques et personnes accompagnées.

L'angle de l'accompagnement pédagogique

Dominique Poizot, cadre pédagogique de l'IRTS Hauts-de-France

Ce module a été conçu en transversalité sur les formations AS/ES/ETS de 2^{ème} année. Ont participé à cette co-construction des représentants régionaux et nationaux des personnes du CCNPA (Conseil Consultatif National des Personnes Accompagnées). Les différentes rencontres organisées, ont permis aux personnes accompagnées ainsi qu'aux cadres pédagogiques de l'IRTS Hauts-de-France de se fédérer autour d'un projet commun. Les réunions préparatoires ont fait l'objet d'échanges, de débats et de prises de décisions collégiales sur le sens, les choix, les modalités pédagogiques du module. Chaque acteur a appris à se connaître et se reconnaître dans sa légitimité, ce qui a facilité la fluidité des propos. Les postures de bienveillance et d'altérité que les cadres pédagogiques, les personnes accompagnées ainsi que la déléguée régionale de la FNARS ont adopté, ont participé à l'engagement et l'implication de chacun dans l'élaboration de l'ingénierie de formation.

La dimension participative a révélé toute son efficacité car aucun des acteurs ne s'est positionné comme détenteur exclusif du savoir concernant la problématique abordée. Chacun des protagonistes s'est mobilisé dans le repérage, l'animation, l'interpellation des experts à solliciter ; aucune de ces dimensions n'étant à priori la prérogative de l'un ou de l'autre.

Cette « aventure » d'un collectif s'est inscrite durant toute la déclinaison du module et ce jusqu'à son évaluation. Chacun est intervenu à la fois dans la co-animation des différentes séquences pédagogiques mais aussi dans leurs mises en scène.

Faire évoluer les pratiques des formateurs c'est aussi intégrer dans la démarche de formation la participation des personnes accompagnées. C'est leur permettre de changer de rôle, de prendre une place au regard de la reconnaissance de leurs savoirs. Cette orientation vise à la fois à transformer les représentations des apprenants sur les personnes accompagnées, mais aussi permettre aux personnes accompagnées de passer d'un statut de subissant à un statut d'agissant sur le travail social.

Le point de vue d'une personne accompagnée

Raoul Dubois

Comment est née cette idée ? Il y a quelques mois, le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accompagnées) intervenait dans une conférence organisée par le conservatoire national des archives de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale. Au cours de cette intervention, le CRPA a émis l'idée de construire avec les formateurs un module de formation. Lors de cette intervention étaient présents deux cadres de l'IRTS respectivement responsables du pôle recherche et de la formation.

Jusqu'à maintenant, nous étions intervenus plusieurs fois mais toujours en tant que témoins. Très rapidement nous avons été contactés par la responsable de la formation. Nous nous sommes mis d'accord sur une date pour une 1ère réunion et nous avons travaillé dès le début sur le contenu de ce module. Quels sujets traiter? Avec qui ? (intervenants extérieurs?)

Nous avons voulu traiter de sujets ayant attrait à la vie de tous les jours des travailleurs sociaux que ce soit dans les CHRS ou autres accueils de jour.

Les thèmes choisis ont porté entre autre sur :

- Logement et hébergement.
- Exclusion et souffrance psychique.
- Santé et précarité.
- Accès à l'emploi.
- Garantie jeune, etc.

De témoins nous sommes devenus nous-même formateurs. Nous avons d'ailleurs eu un contrat de travail en tant que formateur occasionnel. Nous espérons tout simplement que notre contribution aura servi à faire avancer la réflexion sur les nouvelles formes de travail social.

Le point de vue de 3 apprenants

- **Mathieu Bordé, apprenant en formation d'Éducateur Spécialisé**

Étudiant en deuxième année d'éducateur spécialisé à l'I.R.T.S. Hauts-de-France – Lille Métropole, j'ai récemment participé à un module de formation sur le thème de l'exclusion. Ce module nous a été présenté comme ayant été construit avec les personnes accompagnées. En effet, plusieurs représentants de la F.N.A.R.S. étaient présents pendant ces cinq jours, pour présenter les différents intervenants et mener ce module. De mon point de vue, la présence de ces personnes apporte beaucoup à la formation.

D'une part, il s'agissait pour moi d'une découverte totale du secteur. Grâce à leurs témoignages vivants, j'ai pu avoir un premier contact avec des personnes ayant vécu des moments de grande précarité et d'extrême solitude. Qui pourrait mieux parler des besoins de ces personnes ?

De plus, être face à un « aidé » devenu « aidant » représente pour moi la preuve concrète de l'efficacité du travail social. En cela, cette intervention est porteuse d'espoir, et une grande source d'inspiration pour nous autres professionnels en devenir.

Se voir ainsi formé avec d'anciens aidés impose l'humilité au jeune travailleur social, qui ne peut s'empêcher de se positionner, avec beaucoup de théorie et de bonne volonté, un peu « au-dessus ».

Ici la relation d'aide prend toute sa dimension de réciprocité. J'ai été particulièrement touché par la sollicitude dont ces personnes ont fait preuve à l'égard de l'avenir des travailleurs sociaux, et notamment des apprenants.

Néanmoins, la présentation du module m'a interrogé. En s'adressant depuis la chaire de l'amphithéâtre à une assemblée d'une centaine d'apprenants, j'ai trouvé que s'installait une distance malvenue, un aspect « phénomène » qui ne mobilise pas le meilleur de nous-mêmes.

Au-delà du fait qu'il peut être intimidant de prendre la parole devant tant de public, des interventions en petits comités permettraient à mon sens davantage d'échanges.

- **Marion Grosjean : apprenante en formation d'Assistant de Service Social**

Au cours de la formation des travailleurs sociaux en général et pour les assistants de services sociaux en particulier et notamment à l'IRTS Hauts-de-France, de nombreux champs d'intervention sont abordés à travers des séminaires. Ceux-ci sont l'occasion d'échanges avec les professionnels intervenants au plus près des personnes accompagnées. Il s'agit d'un réel avantage de pouvoir partager leurs expériences et de permettre une vision pratique des techniques d'intervention pour nous futurs professionnels.

En septembre de cette année, une innovation nous a été proposée par le centre de formation concernant le séminaire consacré à la grande exclusion. En effet, ce séminaire s'est construit conjointement avec les professionnels et des personnes accompagnées. Cette expérience fut encore plus enrichissante à tout point de vue.

D'abord en tant que futur travailleur social, la rencontre avec des personnes accompagnées est toujours un moyen de se projeter dans notre futur métier et de l'appréhender sous un aspect. Leurs témoignages sont toujours sources d'enrichissement dans la construction d'une posture professionnelle et permet un autre regard sur l'accompagnement.

Ensuite, cela nous a permis de comprendre la valeur de leurs propos dans la construction du travail social de demain. En effet, si la loi 2002 prescrit de permettre aux personnes accompagnées de pouvoir être entendues dans les structures d'accompagnement, ce séminaire en a démontré tout l'intérêt.

Enfin, si amélioration il devait y avoir, ce serait de pouvoir proposer des travaux en groupes plus restreints. Ceci afin de pouvoir organiser des échanges moins généralistes et ainsi permettre aux personnes accompagnées de partager leurs récits en mettant l'accent sur les expériences bonnes ou mauvaises avec les travailleurs sociaux.

En conclusion de cette expérience, il est important de préciser qu'il s'agit d'une réelle opportunité dans la formation de pouvoir être confronté à la réalité du terrain. Et cette technique relève parfaitement de la formation d'un travailleur social qui s'effectue à part égale entre théorie et pratique. La démarche devrait être pour cela généralisée.

- **Laure Aupicq : une apprenante en formation d'Assistant de Service Social**

Lors de notre deuxième année de formation d'assistant de service social, nous avons eu l'occasion d'assister à une semaine de séminaire sur le thème de la lutte contre les exclusions. Ce séminaire diffère par son organisation et son contenu puisqu'il a été construit avec la participation de personnes accompagnées. Cette participation a permis de nous apporter un point de vu plus « humain » des problèmes rencontrés, et des sentiments ressentis. Nous avons bénéficié d'un approche psycho-sociale de l'exclusion, alimentée par de nombreux exemples tirés de situations de vie. En revanche, pour ma part, j'ai trouvé qu'une partie sur le ressenti des personnes envers les pratiques des professionnels aurait été intéressante à mettre en place.

Nous avons pu comprendre les situations des personnes accompagnées, mais j'aurais aimé connaître leurs sentiments en rapport à l'accompagnement de l'assistante sociale et la façon dont ils auraient aimé être accompagnés, afin de nous faire réfléchir sur nos pratiques professionnelles. Bien que nous ayons eu une partie consacrée à cela, elle s'est déroulée sans la participation de personnes accompagnées, et pour moi, ça a été un réel manque. Pour le prochain séminaire, il serait intéressant d'inclure les personnes en situation d'exclusion dans cette partie.

Le fait de faire participer les personnes en situation d'exclusion à la rédaction du contenu ainsi qu'à la prise de parole lors du séminaire, est un réel atout à la compréhension des difficultés rencontrées et à la remise en question des pratiques professionnelles.

Cette démarche mériterait d'être étendue à l'ensemble des séminaires, afin de sortir d'un aspect purement théorique et d'aborder d'une nouvelle manière les difficultés des personnes.

Le point de vue d'un membre du réseau professionnel :
Tiffany Thirolle, déléguée régionale FNARS
(Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale)

La FNARS Nord Pas de Calais regroupe 50 associations d'insertion, soit plus de 130 établissements qui accompagnent chaque année plus de 10 000 personnes en situation de précarité. Elle défend l'idée d'un accompagnement social global qui prend en compte l'individu et sa situation sociale dans toutes ses dimensions. Il semblait donc naturel que les liens avec les écoles du travail social soient importants.

Force est de constater dans le réseau, que les réalités sur la pauvreté et l'exclusion sont peu enseignées dans les différentes écoles de formation. Or, la massification, la diversité des personnes qui y sont confrontées, la complexité de ces situations, l'interaction entre le social, la santé, l'économique, le rôle que doit jouer le travail social impliquent de revisiter le contenu et l'organisation de ces formations.

Parallèlement, la participation des personnes accompagnées a pris son essor depuis la loi 2002-2, et au-delà, en participant à la définition et l'évaluation des politiques publiques.

La participation des personnes accompagnées dans les formations fait partie des propositions portées par la FNARS. Nous avons souhaité penser nos interventions conjointement et co-construire les contenus de formation que nous pouvions apporter aux apprenants. C'est ainsi que nous avons construit nos premières interventions, à expertise égale avec les personnes accompagnées. Si la FNARS apporte sa connaissance des dispositifs, des politiques publiques, les personnes accompagnées apportent leur expertise du « vécu » et leur vision des dispositifs qui leur sont dédiés.

Un pas de plus a été franchi cette année avec l'IRTS, en co-construisant ensemble le module « exclusion » des apprenants éducateurs spécialisés, assistants sociaux et éducateurs techniques spécialisés. Une réelle occasion pour la FNARS d'échanger avec l'IRTS sur le socle de connaissances nécessaires aux jeunes professionnels qui interviendront dans quelques mois au sein d'associations d'insertion, dans l'accompagnement de nos concitoyens les plus démunis.